



L'ENVIRONNEMENT, ALON MÈT ANSANM

colloque interCCEE Guadeloupe • Guyane • Martinique • Réunion

Muséum Stella Matutina - du 2 au 4 décembre 2003 - Île de La Réunion



colloque interCCEE
du 2 au 4 décembre 2003

L'ENVIRONNEMENT, ALON MÈT ANSANM

MÉMOIRE

L'ENVIRONNEMENT, ALON MÈT ANSANM

Colloque Inter-CCEE organisé les 2, 3, et 4 décembre 2003
au Muséum industriel et agricole de Stella Matutina à Saint-Leu
par le Conseil de la Culture, de l'Éducation et de l'Environnement
de la Région Réunion.

Ce document présente le programme du colloque

« l'environment, alon mèt ansanm ». Pour plus de précision,
le lecteur est invité à consulter le CD-rom joint sur lequel sont compilées
les contributions remises au CCEE.

Éditorial

En ces temps où la vitesse est reine, où tout change au rythme sans cesse accru des découvertes scientifiques et des progrès techniques, des évolutions d'un autre type se produisent, mais moins évidentes parce qu'articulées sur des durées qui dépassent largement le cycle d'une vie humaine.

Leurs effets profonds se font cependant toujours plus sentir, toujours plus menaçants, au point de constituer une problématique majeure dans le devenir de notre planète : réchauffement climatique, pollution, fonte des glaciers, déforestation...

Aucune parcelle du globe n'y échappe, qu'il s'agisse des pays industrialisés, des zones rurales, des forêts ou des déserts. Pas plus que n'y échappent les petites îles comme la nôtre, située pourtant au cœur d'un vaste océan, mais en butte aux problèmes liés à l'érosion, au dépérissement du récif corallien, au rétrécissement des zones agricoles, aux besoins toujours croissants en eau potable, à la production d'énergie, à l'élimination des déchets dangereux.

Ces problèmes, de surcroît, ne sont pas circonscrits aux limites des pays : voyageurs sans frontières, si leurs causes sont parfois ponctuelles, leurs conséquences s'étendent largement sur leur environnement géographique, si largement parfois qu'elles touchent aux continents tout entiers, voire à la planète elle-même : en témoignent les phénomènes de pluies acides, des incendies ou les suites du drame de Tchernobyl.

Dès lors se pose de façon incontournable la question de la responsabilité, et s'affirme l'impérieuse nécessité d'une prise de conscience universelle, qui du simple citoyen au dirigeant politique du plus haut niveau, conduira à la définition d'objectifs de développement durable, et à la promotion d'actions concertées et planifiées. C'est dans ce sens que se sont mis en place, dans la suite de la Conférence Mondiale de Rio sur l'Environnement et le Développement en 1992, les programmes d'Agenda 21 en faveur d'un développement durable pour le XXI^e siècle...

Le Colloque sur l'Environnement qui se déroulera du 2 au 4 décembre à La Réunion sera l'occasion pour les représentants des quatre CCEE d'outre-mer, et pour les nombreux invités dont ils ont sollicité l'expérience et les compétences, de faire à la fois un état des lieux et un rapport d'étape, en prise directe sur les réalités de chacune de nos régions. L'occasion aussi de préparer des étapes nouvelles dans ce combat pacifique, dont le succès dépend au tout premier chef d'un engagement collectif, tous pays et toutes générations unies dans un même objectif.

Alon mèt ansanm !...

Roger RAMCHETTY
Président du CCEE Réunion

Ben ça, nous-même l'a fait !
Prend à nous pou l'estrait ?

Oté !... si mi cause en travers,
Faut 'ou y ça'a dit merci
Toute le band' caparèrs
Y donne à ou crédit,
Pou soinnle un (in) z'animau
Sans z'herbes, sans rabatau,
Qui charroye à 'ou là,
Oça qu'ou y veut aller,
Quaème 'ou connaît pas
Quelle heure lu va 'rriver.
Té ! si mi cause en travers,
Faudra 'ou dit merci,
Toute le band' caparèrs
L'a donne à 'ou crédit,
Pou dort en l'air l'étage
Et largue 'out l'esclavage.
Mais... pou le bouquet fleurs,
Cotons brèdes, piment vert,
Faudra 'ou fait la queue (qué)
Dan' z'aut supermarchés !

Prend à z'aut' pou l'estrait ?
A z'aut' même concentré.

Et toué, 'tit frère les-hauts,
Ton tour pas trop trop loin.
Si tu tires pas pal'tot,
La gale va trouvé chemin.
Un l'équipe 'caparèrs
L'a commence brûle l'encens,
Po souque ton bout' la terre,
Pou mett' d'aut' plantations.
Deux d'sab' 'ec ène d'graviers
Ec un demi ciment,
Ça même z'aut va planter,
T'a gainlle carreau béton.
Tention l'odeur quat'sous
Demain matin ton maît',
Tention tu gainlle boubou !
Parce... ça qu'y donne la roue...
Ben... y hale pas charrette !

Daniel VABOIS

(Extraits de 2 d'sab, 1 d'gravier, ciment.)

Juin 1993.

Graphie de l'auteur.

Pourquoi un colloque Inter-CCEE sur l'Environnement ?

Qu'est-ce que c'est un colloque Inter-C.C.E.E. ?

Pour ceux qui ne le savent pas encore, il existe dans les quatre régions d'outre-mer, à savoir la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique et La Réunion, ce conseil consultatif, créé dans le cadre des lois de décentralisation, placé auprès du Conseil régional.

Une fois par an et en rotation dans chaque région, nous traitons d'un thème qui intéresse l'ensemble des CCEE ; tous participent ainsi à l'élaboration du programme, à l'animation du colloque, bien évidemment sur proposition du conseil qui les accueille.

Le choix de l'environnement

Depuis l'instauration de ce genre de colloque, nous avons traité beaucoup de nos deux premières compétences, la culture et l'éducation. Et, il apparaît normal de choisir la troisième compétence, l'environnement, pour cette réflexion commune à nos quatre conseils. Et je précise bien commune, car chaque conseil a déjà débattu sur cette compétence dans sa région.

Ce choix vient aussi parce que l'environnement est devenu une préoccupation majeure pour nos sociétés.

Est-ce parce que les « grandes inquiétudes » de la fin du XX^e siècle deviennent les « cauchemars » du XXI^e siècle ? Je veux évoquer ici : l'attaque chimique de la couche d'ozone, la désertification grandissante, la pénurie d'eau dans certaines régions, les famines (parfois organisées), la pollution de l'air...

Est-ce parce que, dans notre île comme dans beaucoup de pays dits développés, les embouteillages sont de plus en plus nombreux ? (aperçu ce matin !!!).

Est-ce parce que nous mangeons une nourriture de plus en plus douteuse ? Après la viande et le poisson, nous nous méfions aussi des légumes.

Est-ce parce que certaines maladies, justement liées à certaines nourritures, se développent plus facilement ? Nous avons tous encore en mémoire la « vache folle ».

Nous pouvons trouver d'autres sources d'inquiétude qui peuvent être d'ordre général ou individuel (je pense que d'autres intervenants les évoqueront).

Pour moi, la prise de conscience globale et concertée de l'état de l'environnement est récente, très récente même. L'acte 1 de cette prise de conscience générale, c'est RIO en 1992 lors de la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement (CNUED).

Néanmoins, permettez-moi de relever quelques dates dans la cinquantaine de dates clés répertoriées.

- 1951 : l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) publie un rapport qui se préoccupe des liens entre l'économie et l'écologie.
- 1961 : Création de WWF et d'Amnesty International.
- 1971 : Trois points de repères :
 - création du ministère français de l'Environnement,
 - création de GREEN PEACE,
 - travaux en Suisse effectués par des chercheurs du Nord et du Sud qui aboutissent au rapport Founex (ville suisse) qui prône alors une voie moyenne entre une écologie intransigeante et un économisme étroit.
- 1980 : La notion de développement durable apparaît dans un rapport de l'U.I.C.N. intitulé « Stratégie mondiale de conservation ».
- 1987 : Publication du rapport BRUNDTLAND (ancien Premier ministre norvégien et présidente de la commission mondiale sur l'environnement et le développement) : « Notre avenir à tous ». La ligne directrice est l'intégration nécessaire de la préoccupation environnementale dans un développement économique et social.
- 1992 : Le rapport BRUNDTLAND sera à la base du sommet de Rio de Janeiro en 1992 :
 - Agenda 21 avec 115 recommandations,
 - 150 chefs d'État,
 - déclaration avec 27 principes,
 - adoption de plusieurs conventions sur le changement climatique, la biodiversité, l'exploitation des forêts et la désertification.
 Pour mémoire, Guy CLERGUE d'Écologie Réunion, représentait le C.C.E.E. de La Réunion à ce sommet.
- 1997 : Conférence de Kyoto où l'on va élaborer un protocole sur le changement climatique dont les modalités d'application seront arrêtées par un accord historique à Bonn en 2001.
- 2002 : Sommet Mondial du Développement Durable à Johannesburg. Des Réunionnais y étaient présents, de même que nos amis de la Martinique, de la Guadeloupe, de Guyane, des Îles de l'océan Indien, de France. Il y en a qui sont présents dans cette salle, ils vous parleront mieux que moi des conclusions qu'on en a tirées.

Depuis 2002, d'autres rassemblements au niveau mondial ont eu lieu et les spécialistes qui prendront la parole lors de ce colloque ne manqueront pas de les évoquer.

En résumé, si l'on constate que les premières inquiétudes datent d'environ un demi-siècle, la prise de conscience collective et organisée remonte à peine à 10 ans. C'est très, très court à l'échelle de l'histoire humaine, sans parler de l'histoire de la Terre.

Depuis quelque temps, la réflexion s'organise. Les colloques, les séminaires, les forums se multiplient. Les Agenda 21 sont mis en place : certains sont encore théoriques, d'autres sont déjà effectifs (et nous aurons l'occasion de discuter sur celui de la commune de Sainte-Anne de la Martinique).

Aussi, en m'inspirant beaucoup des propos de spécialistes, de militants de l'écologie, de l'environnement, je voudrais relever quelques enjeux ou défis pour nous tous.

Sur le plan humain et alimentaire

Avec aujourd'hui plus de 2 milliards de personnes, soit près d'un tiers de la population mondiale, qui vivent au-dessous du seuil de pauvreté, peut-on laisser les inégalités s'accroître ?

Ces « exclus » sont pour la plupart dans les pays en voie de développement mais aussi dans les pays riches (USA, Europe, sans oublier La Réunion si on fait référence à un rapport récent de l'INSEE).

Et pourtant, on a dit au sommet des villes à Istanbul (1996) que les ressources existent pour procurer à chacun un toit, une eau salubre et des équipements sanitaires de base pour 100 dollars US par personne ; soit 150 milliards de dollars US pour un milliard et demi de pauvres.

Comment nourrir une grande partie de la population mondiale qui a connu une croissance phénoménale au xx^e siècle ? Elle est passée de 1,6 milliard en 1900 à 6 milliards en 2000, soit plus de 4 milliards en un siècle.

Il faut sans doute une régulation des naissances mais aussi une « révolution agricole ».

Le comment ?

Sur le plan politique et démocratique

Aujourd'hui, les citoyens ont tendance à s'éloigner de la vie politique. Pourtant certains se sont battus pour s'exprimer, notamment pour le droit de vote.

Faut-il établir plus de transparence ? Faut-il permettre l'expression des personnes et groupes, en particulier les exclus ?

Il semble nécessaire de développer la concertation et la participation dans une démarche de gouvernance locale. Ce seront des facteurs de réussite, sur le plan de la proximité, des politiques de Développement Durable.

Sur le plan économique

Notre planète, depuis son émergence, connaît une perpétuelle évolution. Son changement a commencé bien avant l'espèce humaine. Néanmoins, tous s'accordent pour dire que le développement économique qui s'est organisé au xx^e siècle, sans se soucier de l'environnement naturel, a causé beaucoup de dégâts à notre terre. Et cette dégradation va en s'accéléralant ; les constats sont de plus en plus alarmants et nous font craindre des évolutions négatives irréversibles. Certes, l'homme montre une capacité d'adaptation extraordinaire (son évolution à travers les âges est là pour le prouver).

Mais, n'est-il pas temps de freiner, de maîtriser cette dégradation au risque de courir plus rapidement à notre perte, à notre disparition ? Les actions à mettre en œuvre doivent concerner les citoyens dans leur vie quotidienne aussi bien que les structures nationales ou internationales.

Il est inquiétant de voir dans l'étude de l'ODR (Observatoire du Développement de La Réunion) que « les Réunionnais polluent en toute conscience » (dit le rapport) à travers deux gestes simples (jeter du papier par terre et laver sa voiture chez soi) et cela sans mesurer la gravité de leurs gestes.

Par ailleurs, ils (les Réunionnais) « reprochent un manque d'information » sur les effets négatifs de leur comportement sur l'environnement. Il y a là, matière à éducation et sans doute aussi à sanction.

D'autres défis ou enjeux peuvent être évoqués et je laisse le soin aux prochains intervenants de le faire mieux que moi.

Pour revenir à notre colloque, quels sont les objectifs que nous nous sommes fixés ?

Pour les CCEE, et de manière un peu égoïste, il s'agira de faire le point sur les actions menées dans cette compétence.

Pour nous tous, de faire un état des lieux des actions en cours à tous les niveaux (quartier, ville, département, région, État, zone régionale et monde).

D'être des acteurs relais pour préserver plus encore l'environnement, de trouver une cohérence dans les actions que nous tous mettons en œuvre d'où le titre :

L'ENVIRONNEMENT, ALON MET' ANSANM.

Pour échanger sur la question, nous avons un maximum de partenaires possibles, autour de trois axes :

- l'éducation relative à l'environnement,
- le Développement Durable avec l'un de ses outils, l'Agenda 21,
- la protection des espaces avec la mise en place et la gestion des parcs.

Bien évidemment, nous ne pourrions faire l'impasse sur la définition actuelle de l'environnement et de ses déclinaisons pratiques avec les préoccupations quotidiennes de chacun d'entre nous.

Notre regard portera sur les préoccupations réunionnaises certes mais aussi sur les collectivités françaises de l'Outre-mer, sur la zone océan Indien avec le programme ARPEGE de la COI.

Les formes d'interventions seront variées et montreront la richesse des actions entreprises par tous les partenaires. Il y aura :

- des communications en séance plénière,
- des communications ou démonstrations en atelier (3 en simultané),
- des expositions (à l'espace accueil),
- une table ronde le dernier jour,
- et nos « invités » extérieurs auront le plaisir de faire une visite de terrain le vendredi 5 décembre pour voir concrètement l'état de notre île.

Les horaires ont été choisis pour vous permettre d'éviter les embouteillages, surtout en fin d'après-midi.

Toutes les communications ont été conçues pour vous permettre d'avoir un temps afin de poser des questions. Faites-le valoir auprès des animateurs.

Vos points de vue nous intéressent. Vous devez vous sentir une âme de pionnier pour la protection et le développement de l'environnement car je vous l'ai dit : « nous sommes au début d'une ère nouvelle, d'une révolution industrielle, d'une révolution agricole, d'une révolution culturelle ». Prenez votre part dans ce grand chantier qui nous attend.

Merci de votre écoute et bons travaux à tous.

Roger RAMCHETTY
Président du CCEE Réunion.

Mardi 2 décembre 2003

101 : Biodiversité et Développement Durable dans les collectivités françaises d'outre-mer

Intervenants : Sébastien MONCORPS, Directeur et Jean-Philippe PALASI, Chargé de mission - Comité français pour l'UICN - Union Internationale pour la Conservation de la Nature

Problématique : Le Comité français pour l'UICN a publié le 1^{er} état des lieux de la biodiversité des collectivités d'outre-mer. Cet ouvrage témoigne de l'exceptionnelle richesse de celles-ci avec 3 450 plantes et 380 vertébrés endémiques, soit plus que dans toute l'Europe continentale. Le Développement Durable en outre-mer nécessite cependant la compensation de certains handicaps. Il implique surtout une grande mobilisation pour préserver et valoriser les richesses spécifiques. Dans cette perspective, le Comité français propose d'apporter les contributions de son réseau local, national et international, autour de 3 grands axes : informer et sensibiliser décideurs et citoyens, encourager les politiques, soutenir les initiatives locales.

102 : Les attentes de la société en matière d'environnement

Intervenant : Roger KERJOUAN, Directeur Régional de l'Environnement

Problématique : La DIREN propose de dresser un historique de la prise de conscience des enjeux environnementaux dans l'opinion publique, illustré par quelques faits démonstratifs : renforcement de la législation, pourcentage de couverture médias, sondages, mobilisation associative.

103 : Le co-Développement Durable

Intervenant : Jean-Raymond MONDON, Président du Conseil Économique et Social Régional

Problématique : En juillet 2002, le Conseil Économique et Social Régional (CESR) de La Réunion a organisé un colloque sur le co-Développement Durable dans cette zone du sud-ouest de l'océan Indien. On y a évoqué les grands principes sur lesquels ce concept est bâti ainsi que ses traductions en terme d'actions dans les différentes régions du monde. Quels sont les enseignements qu'on en a retirés ? Quelles sont les préconisations qui en découlent ? Le président du CESR fait le point.

104 : Formation et recherche en environnement à l'Université de La Réunion

Intervenants : Bernard BONNET, Vice-président chargé des Relations Internationales ; Gilles LAJOIE, Vice-président chargé des Études et de la Vie Universitaire - Université de La Réunion

Problématique : L'Université de La Réunion assumant des missions conjointes de formation et de recherche, s'est spécialisée dans le domaine de la connaissance des milieux tropicaux et de leur biodiversité ainsi que de leur évolution en particulier sous l'influence des facteurs anthropiques. Elle développe des activités, ouvertes sur l'international et en priorité dans la région océan Indien en formation initiale et en formation continue, dans des domaines disciplinaires ou transversaux qui concernent partiellement ou totalement le savoir environnemental et son usage. Une illustration de la contribution de l'Université au développement local, au co-développement régional et à la mise en œuvre de l'Agenda 21, est fournie à travers la présentation d'une part de projets collectifs d'étudiants des formations de 3^e cycle, d'autre part de programmes de recherche fondamentale et appliquée et de valorisation de la recherche sur les secteurs de la conservation du patrimoine naturel, de la physique de l'atmosphère, des énergies renouvelables, des Technologies de l'Information et de la Communication et des Systèmes d'Information Géographique, au service de l'Éducation relative à l'Environnement et de l'aide à la décision.

105 : Atelier de présentation d'outils pédagogiques d'Éducation à l'Environnement

Intervenant : Jean-Luc MORISSE, Association Les Petits Débrouillards

Présentation de trois supports pédagogiques impliquant une méthode active : deux livrets sur des activités issues du recyclage, un jeu de plateau et une mallette sur l'évolution du climat.

106 : Un habitat adapté au Développement Durable : la « Casa DD »

Intervenant : Michel VADET, Chargé d'opération - Agence Régionale de l'Énergie Réunion (ARER)

Problématique : Dans moins de trente ans, La Réunion comptera environ un million d'habitants, avec les conséquences que cela implique en terme d'habitat : besoin de construction annuelle de 9 000 logements dont au moins 6 000 logements sociaux. L'habitat est le secteur où les économies d'énergie sont le plus facilement réalisables. Cependant, il est plus facile de construire une maison économe en énergie que de réhabiliter un habitat déjà construit. Il est donc primordial, dès la conception d'un logement, de prendre en compte tous les aspects bioclimatiques (c'est-à-dire adaptés aux conditions climatiques locales) et l'intégration des technologies renouvelables afin de minimiser l'impact énergé-

tique et environnemental d'un bâtiment. Le concept « Casa DD » - basé sur la notion de « maison bioclimatique », respectueuse de l'environnement (eau, déchets), économe en énergie, productrice et consommatrice d'énergie verte - constitue une partie de la réponse aux enjeux majeurs - énergétiques et environnementaux - auxquels sera confrontée l'île de La Réunion.

107 : Conservation de la biodiversité à La Réunion

• Une nouvelle stratégie de connaissance et de conservation pour la flore de La Réunion

Intervenant : Vincent BOULLET, Directeur scientifique du Conservatoire Botanique National de Mascarin (CBNM)

Problématique : Les outils de connaissance de la flore mis en œuvre aujourd'hui par le Conservatoire et ses partenaires (protection, base de données, index, atlas) et les stratégies de développement de Plans de conservation (choix des espèces, définition du Plan, suivi...) : explications du Directeur scientifique du Conservatoire Botanique National de Mascarin.

• Le rôle des réserves biologiques

Intervenant : Julien TRIOLO, Ingénieur Écologue - Office National des Forêts

Problématique : Face aux différentes menaces pesant sur le patrimoine écologique réunionnais et en fonction de l'évolution des connaissances scientifiques, l'ONF a mis progressivement en place un réseau de réserve biologique, pour pouvoir assurer sa mission première à La Réunion qui est la conservation de la diversité biologique. Ces réserves sont aujourd'hui les sites privilégiés où sont menées des actions de restauration écologique, des actions pédagogiques, etc.

• De l'introduction à l'invasion : la menace des Nouveaux Animaux de Compagnie

Intervenant : Esther LOBET, Conseillère Technique en Environnement - Société Réunionnaise pour l'Étude et la Promotion de l'Environnement (SREPEN)

Problématique : Les introductions d'espèces animales et végétales sont désormais considérées comme la 2^e cause de perte de biodiversité des habitats naturels dans le monde. Malheureusement, l'introduction d'espèces menace le patrimoine naturel réunionnais en rentrant sur le territoire notamment par le biais de particuliers peu ou pas sensibilisés. Comment peut-on réagir ?

108 : La Région Réunion

• Plan Régional des Énergies Renouvelables et de l'Utilisation Rationnelle de l'Énergie

Intervenant : Michel ALDON, Chef de Bureau Aménagement Environnement - DEAT

Problématique : Ces 20 dernières années, La Réunion a connu un important développement économique et démographique. La conséquence en a été une importante augmentation de la consommation d'énergie, essentiellement à base d'énergies fossiles dont la part s'accroît de jour en jour.

La Loi d'Orientation pour l'Outre-Mer a donné compétence à la Région pour élaborer un plan régional d'utilisation des énergies renouvelables.

C'est dans cette logique que s'inscrit le PRERURE (Plan Régional des Énergies Renouvelables et de l'Utilisation Rationnelle de l'Énergie), qui vise à construire une politique énergétique durable pour l'île, axée sur deux volets : maîtrise de l'énergie et développement des énergies renouvelables. La volonté de ce plan serait de tendre vers l'autonomie de production électrique grâce aux ENR et à la MDE.

• Agenda 21 Réunion

Intervenant : Daniel GRONDIN, Chargé de mission Agenda 21 - DEAT

Problématique : L'agenda 21 est un outil concret qui permet la mise en œuvre d'un projet de Développement Durable à l'échelle d'un territoire. Il se construit sur une démarche volontaire et participative et correspond à la rédaction d'un document stratégique définissant des objectifs et des actions pour promouvoir le Développement Durable.

Sur l'initiative de la Région et en partenariat avec l'État, le Conseil Général, le Conseil de la Culture de l'Éducation et de l'Environnement (C.C.E.E.), le Conseil Économique et Social (C.E.S.R.), l'Association des Maires de La Réunion, la Chambre d'Agriculture, la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Chambre des Métiers, La Réunion s'est engagée depuis le début de l'année 2002 à l'élaboration d'un Agenda 21 qui doit permettre de définir à long terme les orientations et les choix politiques pour une gestion plus durable du territoire.

• Tram Train

Intervenant : Jules DIEUDONNÉ, Directeur projet du TCSP

Problématique : La Réunion est confrontée à un réseau routier saturé et fortement soumis à une pression due à la croissance du parc automobile. Cette situation devrait progressivement s'aggraver, si rien n'est fait pour freiner l'évolution en cours. Seule une modification de nos modes de déplacements pourra nous permettre de répondre à nos nouveaux besoins tout en évitant l'asphyxie du réseau.

Quel choix doit-on faire ? Poursuivre l'extension et l'amélioration des réseaux routiers ou chercher à développer des modes alternatifs de déplacements, orientés vers les transports en commun.

Le Tram Train Régional constitue un outil d'importance majeure pour le développement régional pour une réorganisation du système des déplacements tournée vers une alternative de qualité pour un Développement Durable de l'île.

109 : Les Espaces Naturels Sensibles (E.N.S.)

Intervenant : Ibrahim DINDAR, Vice-président du Conseil général de La Réunion, Conseiller Général délégué à l'Aménagement, l'Environnement et L'Eau

Problématique : La politique du Département de La Réunion relative aux espaces naturels sensibles.

110 : ARPEGE, un Programme Régional d'Éducation Environnementale dans les Pays de l'océan Indien

Intervenant : Faizal JEEROBURKAN, Animateur régional - Commission de l'océan Indien

Problématique : Les problèmes liés à la dégradation de l'environnement sont, aujourd'hui, une préoccupation de plus en plus partagée au niveau planétaire ; les pays membres de la C.O.I. ne dérogent pas à cette prise de conscience. Dans ce contexte, la COI et l'Union européenne ont initié le projet-pilote ARPEGE (Appui Régional à la Promotion d'une Éducation pour la Gestion de l'Environnement). Élaboré afin de promouvoir l'éducation à l'environnement, ciblé en direction des jeunes des pays concernés dans la tranche d'âge de 9 à 13 ans, le projet devra permettre aux États membres de :

- produire un outil pédagogique adapté aux spécificités régionales, voire locales ;
- former quelque 200 enseignants répartis dans 80 écoles-pilotes ;
- mettre en pratique l'outil pédagogique dans ces écoles cibles ;
- introduire l'éducation environnementale dans le curriculum des pays bénéficiaires.

La finalité du projet visera à inscrire, de façon durable, les principes de l'éducation environnementale dans les programmes scolaires des États de la région, à tous les niveaux de la scolarité.

Mercredi 4 décembre 2003

200 : L'éducation à l'environnement : la situation en France

Intervenant : Roland GERARD, Coordonnateur du Collectif Français pour l'Éducation à l'Environnement (CFEE)

Problématique : Nous connaissons en France en ce moment, une situation assez extraordinaire en ce qui concerne l'éducation à l'environnement.

Nous assistons en effet conjointement à une double envolée. D'un côté, les autorités publiques qui ont enfin pris conscience des problèmes écologiques et qui agissent sur les plus importants leviers : la Constitution, l'Éducation Nationale... De l'autre, les acteurs de la société civile qui ont beaucoup affiné leur approche et savent de mieux en mieux agir en synergie et faire du partenariat.

Nous aborderons les initiatives de toute nature qui en ce moment vont donner un deuxième souffle à l'éducation à l'environnement en France et nous tâcherons de délimiter les principaux indicateurs qui peuvent nous permettre de dire, en examinant une action pédagogique: oui, c'est bien de l'éducation à l'environnement.

Parce que c'est bien le geste des artisans du Développement Durable, actifs sur le chantier de l'éducation, dont il est question. Une éducation ancrée dans les territoires et induisant des effets sur l'économie et l'écologie.

201 : Les Parcs Naturels dans les régions d'outre-mer

Intervenants : Un représentant de chaque CCEE (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Réunion)

Problématique : Nos régions d'outre-mer vivent des situations différentes par rapport aux parcs naturels. Tandis que la Guadeloupe et la Martinique disposent déjà d'un parc, national pour l'un, régional pour l'autre, la Guyane et La Réunion se situent encore dans une phase de création d'un parc national. Quelles sont les expériences de chacune d'elles ? Quels atouts et quels inconvénients peuvent être soulignés ? Quelles relations les acteurs ont-ils nouées avec leur Parc ?

202 : L'évolution du mode de gestion des Parcs Nationaux

Intervenants : Marylène HOARAU, Chargée de mission Culture - Education - Métiers - Mission de Création du Parc National des Hauts de La Réunion ; Jacques MERLIN, Chef de mission de Création du Parc National des Hauts de La Réunion.

Problématique : Il s'agit de faire ressortir les éléments des Parcs Nationaux Français de nouvelle génération (convergence entre la réforme des PNF et le projet réunionnais) et de les replacer dans le contexte international (conclusions du congrès mondial de l'UICN).

**203 : Les espaces protégés dans les Régions d'Outre-mer
(Annulé)**

**204 : Les CPIE et leur rôle en éducation relative
à l'environnement**

Intervenants : Monique PATERNOSTER, Responsable Pôle Médiation Scientifique et Culturelle au Conservatoire Botanique National de Mascarin et Responsable CPIE Pétit Mascarin et Éric CHUINE, Responsable de projet - Base nautique des Mascareignes - CPIE

Problématique : Les Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement sont des associations au service d'une gestion humaniste de l'environnement. Ils agissent concrètement pour un "pays", sur un territoire urbain ou rural. À partir de leurs pratiques de développement local et de mise en valeur des patrimoines, naturels et culturels, ils mènent des actions de sensibilisation et de formation à l'environnement pour tout public. Médiateurs et assembleurs de compétences, les CPIE travaillent en partenariat avec l'ensemble des acteurs de leur territoire. Les 48 Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement sont regroupés au sein de l'Union Nationale des CPIE, qui anime le réseau et assure l'ouverture sur des partenariats nationaux et internationaux. Les valeurs du réseau, l'identité des CPIE et les priorités de l'Union Nationale ont été affirmées dans une Charte, adoptée en 1994 par l'assemblée générale de l'Union. L'appellation CPIE est un label attribué à des associations par l'Union Nationale, qui garantit des actions de qualité et une démarche pertinente de chaque association membre du réseau.

Le CPIE de La Réunion a une volonté de participer, voire d'impulser avec d'autres partenaires (Mission Parc National), Réseau d'Associations, une dynamique locale d'éducation à la sauvegarde et à la gestion « raisonnable » des milieux naturels, il souhaite s'ouvrir au cadre régional (Coopération Régionale) et au-delà et partager d'autres expériences au sein d'un réseau national.

**205 : La place pour l'Éducation à l'Environnement dans
les milieux complémentaires de l'école (Atelier
d'échange et de pratique)**

Intervenant : Centre d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active (CEMEA)

Problématique : M^{me} Françoise DAREL-SORG et M. Frédéric GAZE, responsables aux CEMEA, ont fait le choix d'intervenir sur cette question en menant une expérience pratique réalisée souvent avec les enfants dans le cadre d'activités d'éducation populaire.

En effet, lors de rencontres socio-éducatives, les représentants des CEMEA avaient remarqué que les enfants qui se côtoient dans ce cadre, ne prennent pas le temps de se connaître, de partager la vision qu'ils ont de leur environnement immédiat. À la question, « comment est ton quartier ? ». La réponse trop souvent entendue est : « il est comme ça... ». Ils ont donc choisi de mettre en place cet atelier d'échange et de pratique avec les plus jeunes afin de leur montrer la nécessité de regarder, de se regarder pour pouvoir mieux agir. Pour les CEMEA, la finalité de la démarche, à travers ce type d'atelier, consiste à conscientiser les individus pour qu'ils puissent agir tout au long de leur vie pour être les passeurs, les bâtisseurs de l'avenir.

206 : La qualité de l'air : surveillance et sensibilisation

Intervenant : Bruno SIEJA, Directeur de l'Observatoire Réunionnais de l'Air (ORA)

Problématique : La pollution atmosphérique revêt des aspects très différents, allant du tabagisme aux changements climatiques en passant par la pollution à l'intérieur des locaux et la pollution urbaine (la plus connue et reconnue).

Si l'on en croit les sondages, la qualité de l'air fait partie des toutes premières préoccupations en matière d'environnement des Français.

Il faut donc informer de la manière la plus objective et la plus complète possible sur les phénomènes en cause, leurs origines et leurs conséquences. Pour cela, des associations et des outils de sensibilisation existent...

207 : La connaissance du patrimoine végétal : une voie vers la prise de conscience et le changement de comportement de la population

Intervenant : Éric TOUNEJI-CATOUARIA, Secrétaire-adjoint-Association Les Amis des Plantes et de la Nature (APN)

Problématique : Lutte contre l'ignorance afin de responsabiliser, de sensibiliser et de transmettre aux générations futures des plantes vivantes et non des fossiles.

Effets inducteurs : protection et éducation à l'environnement. Relier le « culturel » de la population à son patrimoine végétal. Telles sont les voies qu'utilise l'association " Les Amis des Plantes et de la Nature " pour une prise de conscience et un changement de comportement de la population réunionnaise.

208 : Le projet de réserve naturelle marine : une démarche de concertation en vue de la création d'une réserve naturelle sur les récifs coralliens de l'île

Intervenant : Anne LIEUTAUD, Chargée de mission du milieu marin - DIREN

Problématique : Les récifs de La Réunion sont d'autant plus vulnérables aux agressions naturelles et humaines qu'ils sont jeunes et rapprochés des côtes. Il est généralement admis aujourd'hui qu'environ 50 % des platiers récifaux réunionnais sont perturbés. Tous les usagers des lagons sont concernés par la dégradation de ceux-ci et leurs intérêts à court terme sont parfois divergents. Si l'intérêt d'une mesure de protection globale de type réserve naturelle est reconnu par tous, les modalités de sa mise en œuvre se heurtent à de réels conflits d'intérêts, dans lesquels on trouve tous les secteurs écologiques, scientifiques, économiques et sociaux.

Afin de permettre un partage des enjeux et une recherche des véritables attentes, la DIREN a été mandatée pour piloter directement une action de dialogue et de concertation avec tous les usagers concernés, devant aboutir à un consensus sinon à un compromis.

209 : Étude-Action d'insertion économique des pêcheurs traditionnels des lagons de La Réunion

Intervenants : Yves ZOOGONES, Directeur de l'Association Réunionnaise d'Éducation Populaire (AREP) ; Daniel FONTAINE, Animateur de Développement Local, référent de l'action

Problématique : La mise en œuvre du projet de réserve naturelle marine est de nature à changer la relation d'usage qu'entretient une certaine partie de la population vis-à-vis des lagons.

Tout particulièrement, le mode de vie des pêcheurs traditionnels est remis en cause par ce projet. Outre le rôle économique des lagons pour cette partie de la population, c'est toute une tradition culturelle et profondément identitaire qui est concernée. Aussi, au vu de la spécificité de la situation de ces pêcheurs, il est apparu nécessaire de prévoir la mise en œuvre de mesures compensatoires et d'accompagnement. C'est dans ce contexte que la Mission Intercommunale Ouest pilote actuellement une étude-action d'insertion économique des pêcheurs traditionnels des lagons de La Réunion, dont la réalisation a été confiée à l'AREP. Cette étude, cofinancée par le FEDER et l'Agence Départementale d'Insertion, est en cours depuis septembre 2002.

210 : Un Agenda 21 à l'échelle communale : Sainte-Anne de la Martinique

Intervenant : Jean-Luc EGA, Membre du CCEE Martinique et 1^{er} Adjoint – Ville de Ste-Anne

211 : L'éco citoyenneté en Guadeloupe

Intervenant : Jean-Jacques JEREMIE, Vice-président - CCEE Guadeloupe

Problématique : L'archipel de la Guadeloupe présente des déséquilibres qui se ressentent dans son éco-développement. La participation du citoyen au respect et à la valorisation de l'environnement implique sa responsabilisation. Les projets pédagogiques en faveur de l'environnement doivent être mis en œuvre de manière intégrée. L'accès à l'information demande d'être assuré de façon lisible en évitant le grand nombre et la superposition des organes et services officiels, souvent trop préjudiciables à l'efficacité des actions menées.

212 : La gestion et la préservation de l'environnement en Guyane

Intervenant : Jean- Louis ANTOINE - CCEE Guyane

Problématique : Présentation d'un film documentaire sur la situation écologique et socio-économique de la Guyane au public suivi d'un débat.

Jeudi 4 décembre 2003

300 : L'éducation à l'environnement vers le Développement Durable

Intervenant : Philippe TERCE, Inspecteur Académique -
Inspecteur Pédagogique Régional Sciences et Vie de la Terre

Problématique : L'Éducation relative à l'Environnement mobilise dans l'Académie de La Réunion de nombreux acteurs (professeurs porteurs de projets, structures muséographiques...) dans le cadre des programmes officiels et des dispositifs transversaux mis en place ces dernières années (IDD, TPE, PPCP, classes à PAC...). Comment interviennent-ils ? Quels sont les projets réalisés dans l'Académie ? Mais pour se diriger vers un Développement Durable en intégrant les volets économique et social, l'Éducation relative à l'Environnement ne doit-elle pas être transversale (intégration du plus grand nombre de disciplines) et ouverte vers les partenaires extérieurs (collectivités territoriales, associations...) ?

301 : De l'Agriculture Durable au Développement Durable

Intervenants : Jean-Louis BARRAIS, Chargé de mission -
Direction de l'Agriculture et de la Forêt et Lionel RANSAN,
Professeur - Lycée Agricole de St-Paul

Problématique : Présentation de l'évolution entre l'Agriculture Durable, dimension prise en compte dans l'enseignement agricole dès le début des années quatre-vingt-dix, et le Développement Durable auquel les enseignements se réfèrent aujourd'hui.

302 : Loisirs et tourisme sportif de nature Île de La Réunion

Intervenant : Olivier BESSY, Maître de conférences - Université
de La Réunion.

Problématique : Cette communication vise quatre objectifs.

- Réaliser un état des lieux du marché des loisirs et du tourisme sportif de nature dans une perspective à la fois diachronique (évolution de 1989 à 2003) et synchronique (état actuel). Les caractéristiques structurantes de l'offre et de la demande seront abordées à partir d'une étude globale et sectorielle sur la base des filières d'activités les plus porteuses sur l'île (escalade, canyon, randonnée équestre, randonnée pédestre, VTT, parapente, canoë-kayak, plongée, surf, voile).
- Présenter le diagnostic marketing réalisé en terme d'adéquation de l'offre à la demande.
- Analyser les enjeux économiques, socioculturels et territoriaux que représentent les sports nature en matière de Développement Durable.
- Esquisser des propositions visant à améliorer la prise en compte des sports nature par les différents acteurs locaux.

303 : Le Muséum d'Histoire Naturelle : un partenaire de l'Éducation relative à l'Environnement (ErE)

Intervenant : Hélène FRANCONI, Professeur Porteur de projet – DAAC - MHN

Problématique : L'environnement comme l'Éducation relative à l'Environnement sont des préoccupations aujourd'hui de plus en plus importantes pour le citoyen, les acteurs œuvrant dans le domaine de l'environnement (associations, institutionnels et enseignants.)

En quoi un Muséum, institution souvent située au cœur de la ville, peut-il être un partenaire d'une éducation relative à l'environnement ? Quel type de démarche pédagogique pour une ErE peut-on mettre en œuvre dans une institution muséale et, par voie de conséquence, quelle approche d'ErE va-t-on adopter ?

304 : La prise en compte des paysages comme enjeu de développement : l'exemple de la RD3, route Hubert-Delisle dans les Hauts de l'Ouest de La Réunion

Intervenants : Jean-Denis COMPAIN, Architecte Urbaniste – CAUE et Erwan De BONDUWE, Paysagiste - CAUE

Problématique : Depuis 1997, le CAUE mène un travail de réflexion sur les atouts paysagers de l'île et plus particulièrement sur la route Hubert-Delisle. Sur les 40 km qu'elle parcourt, cette route traverse en effet une série de paysages et de sites qui présentent une grande richesse et un potentiel fort pour l'île. Quels apports cette approche environnementale peut-elle avoir en terme d'aménagement, de sensibilisation à l'environnement, de développement local, d'apprentissage scolaire ou sur le plan touristique, aujourd'hui et demain ?

305 : Table ronde - Agir ensemble et en cohérence pour l'environnement

Intervenants : Représentants de l'État, de la Région, du Département et de chaque CCEE
Animateur : CCEE de La Réunion

Problématique : La mobilisation de tous les acteurs (chercheurs, politiques, enseignants, associatifs, simples citoyens), pour préserver voire améliorer notre cadre de vie est de plus en plus évidente. Les exemples d'action ne manquent pas. Entre le travail de terrain des associations, les nouveaux métiers à développer, les programmes éducatifs à élaborer, comment trouver le lien nécessaire et logique ? Que faire et quels sont les éléments à prendre en compte pour établir un programme d'actions cohérent ?

Conclusion

Extrait de l'intervention de R. MOLLARD
(animateur de la table ronde)

Au terme de ces trois jours d'échanges, six réflexions peuvent être dégagées.

1. La problématique a un caractère global incernable. On est dans un champ interdisciplinaire global. Il faut donc définir une nouvelle citoyenneté qui prenne en compte les sciences, la politique, l'urbanisme, les transports, l'éducation, la recherche, etc.
2. Historiquement, on s'est d'abord tourné vers le champ institutionnel : les instances internationales, nationales et locales. Mais comment coordonner tout cela ? On a gardé l'habitude en France de se tourner vers l'État, mais cela ne suffit plus. L'Agenda 21, le Développement Durable, c'est l'affaire de tous.
3. Le domaine non institutionnel : un travail immense a été fait par les associations de toute nature et de toute dimension. Il y a aussi aujourd'hui les forums sociaux qui sont à « domestiquer » pour engager le combat pour le Développement Durable.
4. L'éducation à l'environnement est un vaste champ à organiser aussi. On dispose du modèle déjà ancien de l'enseignement agricole et l'école s'adaptera.
5. Il est important de préserver ce que l'on a : biodiversité, parc marin, espaces naturels sensibles, réserves, conservatoires, il faut sauvegarder ces choses qui ont du sens pour l'homme, et l'action de sauvegarde est valorisante. En même temps, il faut exploiter l'espace.
6. La problématique relève enfin de la géopolitique : on a l'impression que la lutte pour l'environnement montre un clivage entre francophones et anglo-saxons. Ailleurs, la Chine a adhéré à l'Organisation Mondiale du Commerce et elle est la prochaine grande puissance, mais ce formidable bond en avant s'accompagne de catastrophes écologiques. Que peut-on faire ? Pourtant les grands équilibres naturels concernent la planète et tous ses habitants.

Le prochain Forum Social aura lieu en 2004 à Bombay. Il s'agit de notre région, et nous devons tisser des liens avec les Indiens. D'autre part des gens en Chine, au Japon, et dans cette partie du monde ont les mêmes préoccupations que nous. Ne sommes-nous pas, depuis la chute du mur de Berlin dans une nouvelle dialectique ? N'avons-nous pas dans la tête un mur à détruire ? Nous devons devenir des exemples. Ne serait-il pas temps de passer de l'avoir à l'être pour accéder à la nouvelle citoyenneté que nous appelons de nos vœux ?

« La Terre est une, mais le monde n'est pas un. Nous sommes tous tributaires d'une même biosphère qui nous fait vivre et pourtant chaque collectivité, chaque peuple lutte pour sa survie et sa prospérité sans guère se soucier de l'effet de son action sur les autres. »

(*Notre avenir à tous*, Rapport de la commission mondiale sur l'environnement et le développement, New York, ONU, 1987.)





C C E E

145, rue Jules-Auber - 97400 Saint-Denis
Tél.: 02 62 41 44 12 - Fax : 02 62 21 78 73
Courriel : ccee@cr-reunion.fr

